



SÉNAT
DIRECTION DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DES ARCHIVES – DIVISION DES ARCHIVES
Stagiaire iconographe pour l'année universitaire 2021-2022 – Recrutement

ARCH_2022_0100/AJC

Structure d'accueil

La **direction de la Bibliothèque et des Archives** a pour mission :

- l'achat et le prêt des ouvrages et des publications périodiques de toute nature, le classement et la conservation des ouvrages et des collections, la gestion des abonnements et bases de recherche ;
- les recherches bibliographiques et documentaires, la constitution et la mise à disposition de dossiers sur les travaux parlementaires ;
- la collecte, la conservation, le classement et la communication des archives du Sénat, quel que soit leur support, dans le cadre des principes généraux arrêtés par le Bureau ;
- la rédaction et l'impression des *Tables annuelles* des comptes rendus des séances du Sénat ;
- et la constitution des dossiers biographiques des sénateurs et la rédaction du *Dictionnaire des parlementaires français* pour les notices concernant les sénateurs.

Elle comprend deux divisions :

- Division de la Bibliothèque ;
- Division des Archives.

Le Stage s'effectuera dans le cadre de la **division des Archives**. Celle-ci établit les *Tables des débats*, tient les dossiers biographiques des sénateurs, collecte, classe, conserve et communique les archives du Sénat dont des archives iconographiques.

Descriptif du stage proposé :

Association aux travaux de la division des Archives.

Principales missions :

- Contribution à la refonte de la photothèque du Sénat via le logiciel d'indexation Orphéa ;
- Sélection des images, stockage, organisation, enrichissement de la photothèque du Pôle image via Orphéa.

*La durée souhaitée du stage est de deux à trois mois **entre avril et juillet 2022**. La gratification sera fixée selon la réglementation en vigueur.*

Profil recherché :

- Étudiant iconographe ou étudiant en gestion de l'information (au minimum en 2^{ème} année de DUT ou en licence 3);
- Intérêt prononcé pour la photographie ;
- Aptitude au travail en équipe ;
- Disponibilité ;
- Dynamisme et sens de l'initiative ;
- Discrétion.

Modalités, contacts et coordonnées pour postuler :

Les candidatures (*Curriculum Vitae* et lettre de motivation) seront transmises au plus tard **le lundi 15 novembre 2021** à l'adresse suivante **stages@senat.fr**

En cas de besoin, la direction des Ressources humaines et de la Formation du Sénat peut être contactée au numéro suivant : 01 42 34 20 89.